



Horaire et fonctionnement

XXI^e Congrès de la FEC-CSQ

Plus d'autonomie professionnelle
Les cégeps, c'est nous!

8, 9 et 10 juin 2016
Rivière-du-Loup

Version présentée au Conseil général des 10 et 11 mars 2016

Table des matières

1. Horaire	1
2. Présentation des ateliers-conférences	5

1. Horaire

Mercredi 8 juin

11 h Inscription – Lobby

12 h Dîner – Salle L'Espadon

13 h Ouverture – Salles Marée et Béluga

- Élections à la présidence et au secrétariat des assises du 21^e Congrès
- Présentation de l'équipe FEC et des invitées et invités
- Adoption de l'horaire et des règles de fonctionnement du Congrès
- Adoption du procès-verbal du 20^e Congrès

Allocutions de Pierre Girouard, président de la FEC, et de Louise Chabot, présidente de la CSQ

13 h 45 **Conférence d'ouverture**

La « gouvernance » des services publics : comment le management nous corrompt

Alain Deneault, docteur en philosophie, enseigne la « pensée critique » en sciences politiques à l'Université de Montréal. Il est notamment l'auteur de [Gouvernance. Le management totalitaire](#).

Au milieu du XX^e siècle, la théorie de la gestion des institutions privées a tiré le terme « gouvernance » de l'oubli pour désigner une pensée de la distribution du pouvoir dans les grandes organisations industrielles et commerciales. Depuis, ce vocable a été importé tous azimuts dans le champ de la politique, des institutions publiques, des organisations internationales, des cégeps, des universités, des administrations municipales et du monde associatif. C'est-à-dire que la plupart des organisations inspirées de l'Occident se trouvent administrées comme si elles relevaient du monde commercial privé, même si leurs mandat, mission et vocation n'ont formellement rien à voir avec les logiques en cause dans le secteur privé pour lequel le discours de la « gouvernance » a été développé. Pourtant, ce mot et tout un vocabulaire afférent est utilisé partout, si bien que l'on a fini par intégrer les deux pré-supposés suivants : premièrement, que le public pour lequel existent des écoles, des hôpitaux, des sociétés de transport en commun et des bibliothèques est constitué de « clients », et que, deuxièmement, les employées et employés de ces structures doivent faire preuve d'une « efficacité » pensée de manière erronée sur un mode commercial. L'heure est venue de se réapproprier les notions qui nous permettent de penser adéquatement le service public et donc également le rôle des enseignantes et enseignants qui y œuvrent.

15 h Pause

15 h 30 Directives concernant les élections
Élections de deux scrutatrices et/ou scrutateurs et d'une ou un secrétaire d'élections

15 h 45 Présentation du rapport d'activités de l'exécutif et des comités, suivie d'échanges

17 h Ajournement

5 à 7 EAV-EVB

La démarche de la CSQ en éducation pour un avenir viable (EAV) s'est concrétisée par le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB) en 1993. Présent dans plus de 1 400 établissements, dont des cégeps, ce mouvement vise à faire la promotion des valeurs suivantes : pacifisme, écologie, démocratie et solidarité. Ce 5 à 7 sera l'occasion de mettre de l'avant les actions réalisées au cours des dernières années.

Salle : Mirador

Animation : Louise Noël, 3^e vice-présidente FEC-CSQ et responsable EAV-EVB

19 h 30 Souper – Salle L'Espadon

Jeudi 9 juin

(Activité lève-tôt ¹)

9 h ***Le genre comme identité - Formation sur les rapports sociaux de sexe***
Lucie Piché, coordonnatrice du Comité de la condition des femmes (CCF-FEC)

Cette formation syndicale, développée par le Comité de la condition des femmes de la FEC, vise à sensibiliser les membres de notre fédération à la dynamique des rapports sociaux de sexe et à leur impact sur l'atteinte de l'égalité. Qu'est-ce qui explique en effet que, malgré la mise en place de lois qui interdisent les discriminations fondées sur l'appartenance sexuelle, l'égalité ne soit toujours pas atteinte dans notre société et que persistent, notamment, les ghettos d'emploi, la sous-représentation des femmes dans les lieux décisionnels, etc.? Conçue pour être diffusée dans les syndicats locaux, cette formation vous est offerte en primeur afin que vous en deveniez des multiplicatrices et multiplicateurs!

Animation : Silvie Lemelin, 1^{re} vice-présidente FEC-CSQ

10 h 15 Pause

10 h 30 Ateliers-conférences au choix (détails pages 5 et 6)

1. **Codécision ou imposition : menaces à l'autonomie professionnelle?**

Mélanie Gagnon, professeure titulaire au département des sciences de la gestion à l'UQAR, campus de Lévis, et vice-présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

2. **L'autonomie professionnelle : facteur de protection ou piège potentiel pour la santé mentale?**

Pierre Lefebvre, conseiller en santé et sécurité du travail, CSQ

3. **Lutte contre l'austérité et mouvements sociaux : où en sommes-nous?**

Véronique Laflamme, porte-parole de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics et organisatrice communautaire au FRAPRU

12 h Dîner – Salle L'Espadon

13 h 30 Ateliers de discussion sur les recommandations
(rapport d'activités, cahier thématique et statuts)

15 h 30 Pause (activité facultative « Respirez par le nez » ¹)

16 h Ateliers de discussion sur les recommandations (suite)

17 h 30 Ajournement

19 h 30 Souper et soirée sociale – Salles Riviera et Mirador

¹ Précisions à venir

Vendredi 10 juin

(Activité lève-tôt ²)

9 h Annonce des candidatures par la présidente ou le président d'élections

Salles : Marée et Béluga

9 h 15 Plénière (adoption des recommandations)

- Statuts et règlements
- Rapport d'activités
- Thématique

10 h 30 Pause

10 h 45 Suite de la plénière

11 h 30 Présentation des candidates et candidats au Bureau exécutif

12 h Élections des membres du Bureau exécutif

12 h 30 Questions diverses

13 h Clôture du Congrès

Dîner – Salle L'Espadon

Un Conseil général se tiendra à la suite du Congrès à la salle Riviera

² Précisions à venir

2. Présentation des ateliers-conférences

Jeudi, 9 juin – De 10 h 30 à 12 h

Atelier 1. Codécision ou imposition : menaces à l'autonomie professionnelle?

Salle : Haut-Côté

Invitée : Mélanie Gagnon, professeure titulaire au département des sciences de la gestion à l'UQAR, campus de Lévis, et vice-présidente de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Animation : Pierre Avignon, conseiller FEC-CSQ (information et recherche)

Faisant suite à une recherche à laquelle ont participé 145 professeures et professeurs, la présentation fait état des dérives et des difficultés liées à la gestion universitaire et aux accrocs à la collégialité. La conférence rendra également compte de résultats d'une enquête quantitative ayant permis d'examiner les attentes à l'égard de l'action syndicale chez les professeurs d'université.

Plusieurs décrivent le système de gestion qui a gagné l'université, système calqué sur le privé, les responsables administratifs étant dorénavant préoccupés par la gestion des coûts et le règne de l'étudiant client. Cette structure de gouvernance est perçue comme un accroc à la collégialité et il en résulte une perte de pouvoir du corps professoral dans les décisions. De surcroît, les lieux de consultation et de décisions sont perçus comme étant de la poudre aux yeux. Il ne faut alors pas s'étonner que les hautes instances soient parfois désertées ou critiquées par les professeurs qui acceptent mal de voir leur rôle réduit à se prononcer sur des aspects décisionnels de second ordre.

Cet état de fait met à mal la collégialité, mais également l'autonomie professionnelle qui est au cœur du rapport identitaire au travail des professeurs d'université et cher à leurs yeux. Cette autonomie constitue un aspect qui ressort clairement comme étant l'un des éléments intrinsèques liés au travail que les professeures et professeurs jugent essentiels et qui peuvent pallier une surcharge de travail. Quelles attentes les professeurs ont-ils envers leur syndicat au regard de ces enjeux qui affectent directement leur travail? Quelques priorités seront dès lors présentées. Les échanges permettront de réfléchir aux correspondances à établir entre les milieux universitaire et collégial.

Atelier 2. L'autonomie professionnelle : facteur de protection ou piège potentiel pour la santé mentale?

Salle : Pèlerins

Invité : Pierre Lefebvre, conseiller syndical CSQ en matière de santé et sécurité du travail. Depuis douze ans, il s'intéresse à la problématique de la santé mentale au travail et des risques psychosociaux associés.

Animation : Louise Noël, 3^e vice-présidente FEC-CSQ

On peut retenir de la littérature scientifique en matière de santé mentale que l'autonomie professionnelle constitue l'un des facteurs de protection. En permettant de développer des stratégies d'adaptation au-delà du seul travail prescrit ou en laissant de la place pour des solutions créatives à des problèmes, par exemple, elle peut en effet contribuer à « donner de l'air ».

Toutefois, en situation de détresse psychologique, certaines stratégies défensives auxquelles peuvent recourir les individus au travail peuvent être pires que le mal qu'elles cherchent à éviter. Ce serait le cas, par exemple, d'un surinvestissement dans le travail visant à pallier un manque de reconnaissance. L'atelier permettra de comprendre les mécanismes en jeu et d'échanger sur les moyens de prévention permettant de préserver à la fois une part d'autonomie ainsi que sa santé mentale.

Atelier 3. Lutte contre l'austérité et mouvements sociaux : où en sommes-nous?

Salle : Béluga

Invitée : Véronique Laflamme, porte-parole de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics et organisatrice communautaire au FRAPRU

Animation : Pierre Girouard, président FEC-CSQ

Alors que l'ensemble des groupes sociaux et syndicaux se sont entendus pour faire de la lutte à l'austérité une priorité au cours des dernières années, tous ne s'entendent pas sur la meilleure stratégie à adopter. De l'Alliance sociale à la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics en passant par le Front commun, les alliances ont pris diverses formes notamment selon la taille et les objectifs des différentes organisations. Quels constats peut-on tirer des dernières années de mobilisations importantes notamment autour de la grève étudiante de 2012, de la négociation et de la lutte à l'austérité? Les réponses apportées à cette interrogation permettront de mieux envisager nos actions futures.

Processus de consultation

